

# PROJET *PEDAGOGIQUE*

[www.colos-sports.com](http://www.colos-sports.com)



Des vacances sportives pour tous...

# **SOMMAIRE**

**1. Présentation colos sports**

**2. Vocation éducative**

**3. Description des séjours**

**4. Objectif des séjours**

**5. La vie quotidienne**

**6. L'équipe pédagogique**

# Présentation colos sports

**Colos sports**, association située à Mâcon dans la région Bourgogne. Créé par deux frères passionnés de sport. Affiliée à la fédération française de motocyclisme et agréée D.D.C.S.

L'association colos sports a pour objet de faire découvrir des activités sportives à des jeunes pour repousser leur limite.

## Vocation éducative :

- offrir à un grand nombre de jeunes un loisir sportif et éducatif à travers différentes pratiques sportives.
- Favoriser l'autonomie et la socialisation
- Favoriser l'épanouissement personnel
- Favoriser l'intégration en collectivité
- Optimiser ces limites personnelles

## Description des séjours

- les séjours motorisés = MOTO QUAD MIX MOTO/QUAD
- séjours équitation = Poney

Les participants peuvent essentiellement pratiquer les activités proposées dans leur séjour, La moto et le quad sont sur le centre comme l'escalade, le tir à l'arc et la course d'orientation, le reste des activités sont assurées en extérieur par des prestataires.

Public : enfants et adolescents 7 à 17 ans.

Capacité d'accueil : 24 enfants

Lieu : Route de la Grisière à Mâcon.

Dates : vacances scolaires pâques, été et Toussaint.

Agrément DDJS : .....

# Objectif des séjours

Les séjours colos sport sont basés sur 5 objectifs.

## ***Le sport :***

-Découvrir plusieurs activités physique et sportives de pleine nature

- s'initié ou ce performer dans une discipline, Apprendre les bases de chaque sport pour le pratiquer en toute sécurité et pouvoir évoluer.
- S'initié aux bases des sports collectifs et individuel.

## ***L'autonomie :***

- dans la vie quotidienne l'autonomie est l'une des bases de la vie d'adolescence et d'adulte.
- développer sont autonomie au seins du séjour pour les plus jeunes cela commencera d'apprendre a s'habiller et préparer ses affaires de la journée suivant le programme, pour les plus grand sa passera par gérer sont emploi du temps par rapport au tage demander par l'animateur.
- Tous les jeunes participeront à l'organisation de la vie quotidienne aux seins du centre. L'adulte est la pour les guider mais pour les assister dans chaque gestes.

## ***Le respect :***

Le respect est une autre partie très importante dans la vie de tous les jours.

- Sensibiliser sur l'environnement (respect des lieux de pratique, pollutions, et zone interdit et pourquoi)
- respecter le matériel et les animateurs
- respecter sont camarade de séjour

## ***Repousser ces limites / l'entraide***

On peut comparer la vie quotidienne à une pratique sportive.

- savoir repousser ces limites
- savoir rebondir en cas d'échec
- rester humble en cas de réussite
- respecter et aider son camarade en difficulté.

***De la pratique sportive, a la conduite sur route.***

- sensibilisation au danger de la route
- respecter les règles de conduite, le code de la route, la législation
- éduquer à une pratique responsable et citoyenne

# La vie quotidienne :

Des le début du séjour, les groupes quad et moto sont réunis par tranches d'âge afin :

De faciliter l'organisation générale du centre,

De faciliter la mise en place d'actions permettant la gestion de la vie quotidienne au sein d'un groupe, la réalisation de projets

D'offrir aux enfants des repères humains (animateurs référents) et d'espaces (chambres, salle à manger, lieux de vie...)

La gestion de la vie quotidienne est un enjeu du séjour : elle représente plus de 60% du séjour. L'équipe d'animation se devra d'être présente et à disposition des jeunes accueillis pour leur proposer un accompagnement dans toutes les tâches, en s'adaptant à l'autonomie de chacun. Les temps de vie quotidienne permettront aussi l'échange, qu'il soit entre les enfants eux-mêmes ou avec l'équipe d'animation. Ces temps sont primordiaux pour développer des compétences et pour mettre en œuvre les objectifs de ce projet.

## Une Journée de colo type :

7h30 à 8h45	Réveil échelonné et p'tit déjeuner/Accueil jeux
8h45 à 9h15	P'tite toilette et rangement des chambres
9h30 à 12h30	Activités
12h45 à 13h30	Repas
13h30 à 14h	Temps calme
14h15 à 18h	Activités
16h à 16h30	Gouter
18h à 19h	Douches échelonnées
19h15 à 20h	Repas
20h15 à 21h30	Veillées
21h30/22h	Coucher en fonction des tranches d'Age

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des activités et de l'organisation des différents groupes sur le centre.

 **Les repas :** La directrice et son équipe sont extrêmement vigilantes aux régimes et allergies alimentaires. Les repas constituent un temps fort de la journée. Si leur principale fonction est de satisfaire des besoins physiologiques, ils favorisent également l'échange, la convivialité et restent un moment d'éducation à la vie en société. Ce moment peut être un temps particulier pendant lequel peuvent être développées des objectifs tels que l'autonomie, l'initiative... Les enfants participent au dressage et débarrassage des tables et au rangement de la salle après chaque repas. Les animateurs sont présents et se repartissent sur les tables avec les jeunes.

## **Le sommeil :**

Pendant les vacances, les jeunes ont besoin de vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'activités et des moments de repos. Si les conditions matérielles ont beaucoup d'importance pour assurer à tout un sommeil de qualité, il en est de même en ce qui concerne le rôle et la place des adultes, particulièrement au moment de l'endormissement et du réveil. Pour conduire au sommeil, les activités de soirée doivent être choisies.

L'heure de coucher tient compte de l'Age des enfants, de leurs besoins, du rythme de la journée et du séjour.

Même avec des adolescents, il est important de fixer des heures de coucher raisonnables.

Le lever individualisé est un très bon moyen de respecter le rythme de vie personnel des jeunes et de créer une atmosphère de vacances.

Chaque soir un animateur référent veille au bon déroulement du sommeil de chacun. Outre son rôle de surveillance, ce poste permet de gérer des angoisses nocturnes, de rassurer ainsi que d'accompagner.

### **La santé :**

**Les soins :** Une infirmerie est installée pour accueillir tout enfant malade ou blessé. Des trousse de secours sont disponibles pour les sorties ou les déplacements. Lors des activités sportives, les animateurs sont en charge de la trousse à pharmacie. L'adulte en charge d'un enfant blessé ou malade se charge de le soigner (sans aller au-delà de ses prérogatives), de tenir à jour le cahier d'infirmerie et de tenir les parents informés.

**L'hygiène :** L'hygiène est un aspect important de la vie en séjour de vacances, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation, mais aussi parce que parmi tous les aspects de la vie quotidienne, c'est celui qui touche le plus directement, le plus intimement l'individu. L'équipe pédagogique veille, sensibilise et accompagne les enfants à l'hygiène quotidienne (toilette du matin, brossage des dents, coiffage, lavage des mains avant les repas, douches...).

Nous insistons vivement sur la participation au rangement et aux soins des locaux (chambres, sanitaires...), des objets et effets personnels (armoire, serviettes mouillées, linge propre...).

**Le linge :** Le jour d'arrivée et de départ, l'inventaire est fait avec les enfants de 7 à 12 ans. Cet inventaire permet de vérifier s'il a de quoi s'habiller proprement jusqu'à la fin du séjour. Le linge de corps est changé dans la mesure du possible, tous les jours.

Le linge des enfants n'est pas lavé sauf accident éventuel. Pour les séjours de 14 jours, les jeunes ont la possibilité de laver leur linge pendant le weekend. Les adolescents à partir de 13 ans font leur inventaire en autonomie et le remettent ensuite à l'animateur référent. L'équipe vérifie simplement la détention d'affaires personnelles de valeurs ou d'objets interdits (produits illicites, téléphone portable, objets dangereux...).

### **Responsabilité et sécurité :**

Les enfants ne sont jamais seuls et ont toujours à proximité une personne référent. Les animateurs participent à toutes les activités avec les enfants. De plus, ils ont accès à un téléphone et aux coordonnées des secours de proximité et de la personne référent. Les animateurs ont toujours une trousse de secours et un téléphone portable en leur possession pour les activités se déroulant hors du site. Chaque animateur possède les numéros de téléphone de la structure, du personnel d'encadrement et les numéros d'urgence. Les animateurs sont garant de la sécurité des enfants.

### **Temps calme :**

Des temps calmes sont mis en place pour que les enfants puissent se reposer ou se ressourcer. Ces moments sont des temps d'activités à part entière où les animateurs proposent des activités calmes ou sollicitent des jeux en autonomie. Les enfants ont la possibilité, sous la surveillance d'un animateur, de rejoindre leur chambre respective pour se reposer, faire la sieste, écrire aux familles ou tout simplement se retrouver seul.

**Argent de poche :** Le placer dans une enveloppe non cachetée portant les noms et prénoms de l'enfant ainsi que la somme confiée et le remettre à l'arrivée à un responsable du séjour. Merci de rester dans des sommes raisonnables, calculées en fonction de la durée du séjour et de l'Age de l'enfant.

### **Le vol**

Tout vol engendre rigoureusement les mêmes conséquences, à savoir, un rapatriement U aux frais des parents U du jeune concerné. Le vol à l'intérieur du groupe, dans un magasin ou autre lieu public, n'est pas acceptable. Les parents doivent précisément informer leur(s) enfant(s) que les risques sont absolument considérables (procédures policières et judiciaires, frais de justice, expulsion, jugement, frais de rapatriement à cause du vol d'un bien d'une valeur de moins de 30 €).

**Sont strictement interdits et pouvant être motif à exclusion (frais à la charge de la famille) : Drogues, alcool, objets coupants type cutter, canif, etc.**

## VIVRE ENSEMBLE !

Notre association porte une attention particulière à développer le vivre ensemble. Cela passe par le respect de chacun dans une volonté de mixité sociale et culturelle.

Nous encourageons la participation et la prise de responsabilité des enfants et adolescents sur les temps de la vie quotidienne dans une volonté d'autonomisation.

La vie en collectivité est organisée en deux ou trois groupes d'Age en fonction des effectifs sur chaque séjour. Chaque groupe à un animateur référent pour la vie quotidienne. Des petits groupes sont formés pour favoriser l'échange et la convivialité mais aussi l'attention sur chacun (maximum 12 jeunes par groupe).

La participation à la vie collective est indispensable. Ils sont acteurs dans la vie collective à plusieurs moments de la journée et du séjour comme le débarrassage des tables, le rangement du matériel en fin d'activité, le nettoyage des salles après des activités manuelles par exemple ou encore la gestion du matériel pour les activités d'une manière générale.

### Les règles de vie :

La vie au sein d'un groupe nécessite la mise en place de règles de vie communes. Ces règles tiennent compte de la sécurité et du respect de chaque groupe et de chaque individu présent sur le site.

Elles sont déterminées en début de séjour, en concertation avec les jeunes. Ils participent activement à l'établissement de ces règles, à leur affichage et à leur respect. Ils sont garants du fonctionnement du centre en termes de fonctionnement et sur le respect du matériel entre autre. Il s'agit d'apprendre à « vivre ensemble », dans le respect des autres. Les règles mises en place et affichées doivent être acceptées et respectées de tous, y compris des adultes garants du respect de celles-ci.

### Bon à savoir !

**Le vol et la perte des effets personnels (vêtements, bagages, objets et matériels divers), des matériels multimédias (téléphones portables, lecteurs mp3, appareils photo numériques...) en centres de vacances ne sont pas couverts par l'association et ne pourront donc faire l'objet d'aucun dédommagement. Il est déconseillé d'emporter des objets de valeur, ceux-ci restant placés sous la responsabilité de leur propriétaire.**

Chaque membre de l'équipe pédagogique aura pour rôle :

- d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- de mettre en œuvre le projet pédagogique.

Chacun aura des fonctions particulières : ✂ **1 directeur/tric :**

Elle gère l'organisation de la vie quotidienne et des activités U elle assure l'accueil des enfants sur le lieu de séjour U elle assume les contraintes administratives et la gestion du personnel U elle assure les relations avec les différents partenaires stèles familles

Elle veille à l'état de santé des enfants, dispense les premiers secours et administre les traitements prescrits par le médecin U elle reste à l'écoute et à disposition de l'équipe et de chaque personne qui la compose U elle garantit le respect des normes d'hygiène et de sécurité

Elle établit le projet pédagogique

✂ **Les éducateurs sportifs diplômés :**

ils assurent la préparation, l'encadrement et le rangement de l'activité spécifique U ils encadrent les activités liées aux sports motorisés comme la sécurité routière et la mécanique U ils mènent leurs activités en accord avec le projet pédagogique U ils sont garants du respect du circuit et du matériel mis à disposition pour l'activité U ils assurent la sécurité avec un autre animateur tout au long de son activité U ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan U ils adaptent leurs séances en fonction de l'évolution et du niveau des participants.

✂ **Les animateurs :**

ils participent à l'encadrement des activités spécifiques et peuvent être amenés à les encadrer en autonomie selon les besoins et l'organisation des séjours  
ils suscitent et font vivre des activités variées en tenant compte des intérêts, des besoins et des capacités des enfants sur les temps libres et les veillées U ils mènent des animations en accord avec le projet pédagogique U ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie U ils participent activement à l'organisation et à la vie collective U ils sont des adultes référents et assurent une présence continue auprès des enfants U ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

✂ **L'assistant sanitaire :**

il s'assure de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux relatifs  
U il informe les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires, ainsi que les dispositions à prendre en cas d'urgence (traitement spécifique)

Il identifie les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assure de la prise des médicaments

il s'assure que les médicaments sont conservés dans un contenu fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition du jeune U il tient le registre dans lequel sont précisées les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicamenteux

Il tient à jour les trousseaux de premiers soins.

✂ **Le personnel de service :**

Il s'inscrit dans le projet pédagogique et participe, au sein du collectif de direction, à l'organisation et à l'animation de la vie collective et quotidienne et contribue au bon fonctionnement du centre U il assure l'hygiène et l'entretien régulier des locaux et dans ce cadre la sécurité des enfants U il assure le service des repas (installation des tables, réchauffés plats service), la plonge et l'entretien du linge

Il tient compte des allergies et régimes alimentaires pour chaque repas